

jeudi 4 janvier 2018

Résidence d'Arts graphiques au musée de l'illustration jeunesse à Moulins

Les musées du Conseil départemental de l'Allier, proposent d'accueillir un.e artiste en résidence arts graphiques, sur le site du Musée de l'illustration jeunesse, un hôtel particulier du milieu du 18ème siècle, en plein coeur historique de Moulins pour une durée de 3 mois entre mi-avril et mi-juillet.

Objectifs

- Soutenir et encourager la création dans le domaine des Arts graphiques (typographie, dessin, peinture, gravure, estampe, photographie...)
- Favoriser l'accompagnement des artistes dans leur démarche.
- Permettre au public le plus large de se familiariser avec l'art contemporain et la création.
- Inscrire une démarche artistique au sein d'un territoire déjà sensibilisé à l'illustration contemporaine.

Cadre de la résidence

Le musée de l'illustration jeunesse, patrimoine du conseil départemental de l'Allier, affirme clairement sa volonté d'être au plus près de celles et ceux qui font l'illustration jeunesse contemporaine. Objet de la résidence

- Temps de création : 3 mois de mi-avril à mi-juillet 2018, l'artiste accueilli(e) mènera un travail de création originale.
- Temps de partage : L'artiste participera également à des actions de médiation prévues avec le service des publics du musée de l'illustration jeunesse et la médiathèque départementale de l'Allier sous forme de rencontres, ateliers, lectures ...
- Temps de restitution : Ce projet de recherche artistique donnera lieu à un projet d'exposition itinérante, sur le territoire, dans les trois bassins du département de l'Allier.

[Plus de précisions](#)

Les dossiers sont à envoyer avant le 25 janvier 2018 à :

Monsieur le président du Conseil Départemental de l'Allier
Musées départementaux
Résidence d'illustration jeunesse
1 avenue Victor Hugo
BP 166903016 Moulins cedex

residencemusee@allier.fr

Dernière édition : 28 nov. 2024 à 10:32

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/residence-d-arts-graphiques-au-musee-de-l-illustration-jeunesse-a-moulins>